

Interpellation écrite du 13 février 2023 de M. Alain de Kalbermatten: «ChatGPT: les yeux fermés?»

Avec l'avènement des intelligences artificielles (IA) comme ChatGPT de l'entreprise OpenAI – et surtout le projet LaMDA de Google, qui a été dévoilé le 8 février – qui apprennent constamment des données qui leur sont fournies, il existe la possibilité que des fonctionnaires non sensibilisés utilisent ces outils avec des données sensibles, les rendant ainsi accessibles à OpenAI, Microsoft et Google sans savoir ce que ces derniers en feront, mais aussi en entraînant définitivement ces IA sur des sujets qui pourront ensuite être accessibles par les 100 millions d'utilisateurs mensuels de ChatGPT et les 4,3 milliards de Google.

Des entreprises internationales ont déjà envoyé une circulaire d'interdiction d'utilisation de ChatGPT auprès de leurs employés.

Sans aller jusqu'à interdire le progrès avec cet outil qui pourrait améliorer la productivité des fonctionnaires, que fait la Ville de Genève pour appréhender ce risque et protéger les données sensibles de nos citoyens et citoyennes?